

Le Mouvement Marocain du 20 février Paris/Ile-de-France appelle à boycotter le référendum du 1^{er} juillet sur la Constitution au Maroc

Dans son discours du vendredi 17 juin, le roi du Maroc a annoncé la tenue d'un référendum le 1^{er} juillet 2011 qui portera sur la nouvelle Constitution, proposée par la commission ad-hoc qu'il a lui-même nommée après son discours du 9 mars. Evidemment, une chose qui n'a échappé à personne, il n'a pas hésité à appeler à voter « oui » lors de ce référendum et ce, en totale contradiction avec son « rôle d'arbitre » qu'il veut s'assigner.

Le mouvement du 20 février au Maroc avait déjà exprimé dès le lendemain du premier discours, à travers des manifestations, son refus de la réponse avancée par l'Etat marocain. Il considère que celleci est en deçà de ses attentes, tant sur la forme que sur le fond.

La nouvelle constitution proposée au référendum ne répond pas aux vraies revendications du mouvement. Elle n'émane pas du peuple marocain et elle consacre, comme les précédentes, la concentration des pouvoirs entre les mains du roi. Elle ne coupe pas avec la logique des constitutions octroyées par le passé et qui légitiment l'absolutisme et le despotisme. Le temps réduit alloué à la préparation et la façon dont a été conduite la consultation montrent bien la volonté du régime de confisquer le débat démocratique.

Le Mouvement Marocain du 20 février Paris/Ile-de-France fait siennes les revendications du mouvement au Maroc. Ses actions de sensibilisation et de mobilisation, depuis le 20 février, s'inscrivent dans la dynamique enclenchée au Maroc pour réclamer de vrais changements démocratiques, basés sur la liberté, la dignité, la justice sociale, la démocratie et l'Etat de droit.

Les réponses de l'Etat marocain ont oscillé entre celles qui avaient pour but de contenir le mouvement, tels les conseils consultatifs, et celles de la répression qui a causé la mort de Karim Chaeib à Séfrou, des cinq jeunes à El Hoceima et de Kamal El Ammari à Safi, de l'intimidation, des agressions et de l'arrestation de plusieurs manifestants du mouvement 20 février.

En envoyant ses bras (baltajias) pour intimider et réprimer les manifestants le 19 juin, le régime a montré qu'il est prêt à tout pour imposer la nouvelle Constitution. Sa machine médiatique est mise en branle pour broyer et étouffer toute voix dissonante.

Le Mouvement Marocain du 20 février Paris/Ile-de-France refuse et condamne ces manœuvres. Il considère que seul **le boycott du référendum du 1**^{er} **juillet** est à même de faire comprendre au régime que le peuple marocain ne peut rester à la marge des peuples de la région qui ont entamé leur marche vers la liberté, la dignité et la démocratie.

Le Mouvement Marocain du 20 février Paris/Ile-de-France appelle à :

Manifester le dimanche 26 juin à 15h de Trocadéro à l'Ambassade du Maroc Observer un sit-in devant l'Ambassade, le vendredi 1^{er} juillet à 15h

Il organise par ailleurs une conférence de presse à Paris, le vendredi 1^{er} juillet à 11h, pour informer et expliquer les raisons qui l'ont poussé à appeler au boycott du référendum.

Actions soutenues par :

AMF, ASDHOM, ATMF, FMVJ-France, Amis AMDH-Paris, APADM, FSCME, RIAS, Voie Démocratique, PSU, PADS, CAPDEMA, Cris des Marocains, GIM, TAMAYNUT, Collectif des Amazighs de France pour le Changement Démocratique au Maroc, PCF, URIF-CGT, SNES, FSU-IDF, NPA, PIR, Forum Palestine Citoyenneté, PG.